

RASSEMBLEMENT Un rendez-vous à la cour municipale pour savoir où se défendre



Propriété municipale
située au **775 Gosford**

*Entre les rues Notre-Dame et
Saint-Antoine, métro Champ-de-
mars, juste un peu à l'est de l'Hôtel
de ville de Montréal*

Faites le trajet jusqu'à ce lieu trop peu utilisé, du fait de l'injustice omniprésente et du piètre accès à un système dans lequel nombre de personnes itinérantes n'auraient jamais dû entrer !

C'est un rendez-vous
Lundi 15 juin
de 16h à 17h

devant la Cour municipale (775 Gosford)

Apportez bannières, pancartes et copies de vos *tickets*

* Un conseil municipal suit à 19h00, à l'Hôtel de ville juste à côté

Une initiative du RAPSIM – www.rapsim.org rapsim@qc.aira.com
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal

RASSEMBLEMENT « Un rendez-vous à la cour municipale pour savoir où se défendre »

La cour municipale est un lieu méconnu par les personnes itinérantes (à part pour les plus récalcitrantes) quand elle n'est pas associée à un pur symbole d'injustice. Trop peu y voient des juges avant d'aller en prison ou se défendent face à leurs *tickets* parce qu'aucun accès à unE avocatE...

Il y a pourtant des moyens à mettre en place pour que la situation soit différente, tant à l'intérieur pour maximiser la sortie des personnes du système judiciaire qu'à l'extérieur pour éviter au plus grand nombre d'y entrer.

Dans le cadre de la campagne électorale municipale et pour cette année 2009, qui sera celle d'une Politique en itinérance, demandons à nos éluEs de faire de vrais efforts afin d'en finir avec la judiciarisation des personnes itinérantes, à savoir :

1. Remettre des compteurs à zéro (et les bons) en proclamant une radiation comptable de dossiers de contraventions (*amnistie*) ;
2. Changer l'application de la *règlementation* et viser l'abandon des contraventions ;
3. Atténuer les heurts par un *discours* rassembleur d'appel au dialogue des éluEs.

Et comme il reste encore des contraventions dans le système qui n'ont pas encore été jugées, milieu communautaire et personnes judiciarisées dévoileront une **CAMPAGNE SUR LA CONTESTATION** (sensibilisation sur le plaidoyer de non culpabilité et suivi afin de mener et accompagner les personnes judiciarisées jusqu'à leur audience à la cour).